

EXTRAIT:



Nombre de membres en exercice : 39

PRESENTS (28) : M. ABELIN, Mme LAVRARD, M. MELQUIOND, Mme RABUSSIÉ, Mme BOURAT, M. BEN EMBAREK, Mme BRAUD, Mme FARINEAU, M. DUMAS, Mme PETIT, M. BRAILLARD, Mme AZIHARI, M. BAUDIN, Mme ROUSSENGUE, M. MEUNIER, Mme PHILIPPONNEAU, M. PREHER, Mme LEBORGNE, MM. ERGUL, BENDJILLALI, BEAUDEUX, GAILLARD, PAILLER, Mme MERY, MM. GANIVELLE MICHAUD, AUDEBERT, Mme BRARD.

POUVOIRS (11) :

M. MIS, mandant a pour mandataire Mme LAVRARD
M. MAUDUIT, mandant a pour mandataire M. ABELIN
M. LAURENDEAU, mandant a pour mandataire Mme. PETIT
Mme MONTASSIER, mandant a pour mandataire M. MELQUIOND
Mme CASSAN-FAUX, mandant a pour mandataire Mme RABUSSIÉ
Mme COTTEREAU, mandant a pour mandataire M. DUMAS
Mme MESLEM, mandant a pour mandataire Mme FARINEAU
Mme METAIS, mandant a pour mandataire M. PAILLER
Mme WEINLAND, mandant a pour mandataire Mme MERY
M. BARAUDON, mandant a pour mandataire M. GANIVELLE
Mme PESNOT-PIN, mandant a pour mandataire M. MICHAUD

EXCUSE (0) :

Nom du secrétaire de séance : Chantal PETIT

RAPPORTEUR : Monsieur Jacques DUMAS

OBJET : Modification et mise à jour du tableau des effectifs

1) Suite au schéma de mutualisation soumis à l'avis des Comités Techniques, il a été décidé de procéder à des régularisations dans la structuration de la Ville de Châtellerault et de la Communauté d'Agglomération du Pays Châtelleraudais.

Le soutien administratif aux associations étant une compétence de la Ville de Châtellerault, il convient de permettre la mutation volontaire de quatre agents de ce service, actuellement intégrés dans les effectifs de la Communauté d'Agglomération du Pays Châtelleraudais.

A cette fin, je vous propose de créer les postes suivants :

- un poste de responsable du service de la vie associative sur le grade de conseiller principal des Activités Physiques et Sportives 1ère classe à temps complet,
- un poste d'adjoint au responsable du service de la Vie Associative sur le grade d'éducateur territorial des Activités Physiques et sportives principal 1ère classe à temps non complet à raison de 28 heures 30 minutes hebdomadaires,
- un poste d'agent administratif chargé de la location des salles sur le grade d'adjoint administratif 2ème classe à temps complet,
- un poste d'agent administratif chargé de l'accueil et de l'entretien des salles sur le grade d'adjoint administratif principal 2ème classe à temps complet.

2) Afin de renforcer l'équipe d'entretien des écoles au sein du Service Education, il vous est demandé de créer un poste d'agent d'entretien sur le grade d'adjoint technique 2ème classe à temps non complet à raison de 30 heures hebdomadaires.

3) Suite au départ en retraite d'un agent chargé de l'accueil périscolaire et pause méridienne au Service Education, il a été proposé à deux agents de ce service, travaillant à temps non complet de compléter leur temps de travail à hauteur d'un temps complet. Suite à l'avis du Comité Technique, je vous demande de créer un poste sur le grade d'adjoint d'animation 1ère classe à temps complet et un poste sur le grade d'adjoint d'animation 2ème classe à temps complet.

4) Consécutivement à l'avis de la Commission Administrative Paritaire, il est nécessaire de créer un poste d'agent de maîtrise principal afin de permettre l'avancement de grade d'un agent du service logistique.

Il est nécessaire de modifier en conséquence le tableau des effectifs.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

VU la délibération n°5 du conseil municipal du 27 septembre 2016 portant modification et mise à jour du tableau des effectifs,

VU l'avis de la Commission Administrative Paritaire,

VU l'avis des Comités Techniques,

CONSIDERANT que, pour leur bon fonctionnement, les services communaux ont besoin des postes décrits ci-dessus,

Le Conseil Municipal, ayant délibéré, décide de créer:

- 1) - 1 poste sur le grade de conseiller principal des Activités Physiques et Sportives 1ère classe à temps complet,
- 1 poste sur le grade d'éducateur territorial des Activités Physiques et Sportives principal 1ère classe à temps non complet à raison de 28h30 hebdomadaires,
- 1 poste sur le grade d'adjoint administratif 2ème classe à temps complet,
- 1 poste sur le grade d'adjoint administratif principal 2ème classe à temps complet.

COMMUNE DE CHÂTELLERAULT

Délibération du conseil municipal

du 17 novembre 2016

n° 16

page 3/3

- 2) - 1 poste sur le grade d'adjoint technique 2ème classe à temps non complet à raison de 30 heures hebdomadaires.
- 3) - 1 poste sur le grade d'adjoint d'animation 1ère classe à temps complet,
- 1 poste sur le grade d'adjoint d'animation 2ème classe à temps complet.
- 4) - 1 poste sur le grade d'agent de maîtrise principal à temps complet.

Le coût des créations a été prévu au budget 2016.

UNANIMITE

Certifiée exécutoire

Par le maire de CHATELLERAULT

Publié à la mairie, le 22.11.2016

Pour ampliation,

Pour le maire et par délégation,

La responsable du service juridique

Nadège GROLLIER

